Délibération N°2024-07

Accusé de réception en préfecture
050-215005398-20240206-DCM-2024-07-DE
Date de télétransmission : 07/02/2024
Date de réception préfecture : 07/02/2024

COMMUNE DE SAINT-PIERRE-ÉGLISE

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de la Manche

Extrait du registre des délibérations

Date de la convocation :
30/01/2024

Date d'affichage :
30/01/2024

Nombre de conseillers :
Elus : 19
En exercice : 19
Présents : 15
Votants : 17

Séance du 6 février 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le six du mois de février, à 20h, le conseil municipal de la commune de Saint-Pierre-Église, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Daniel DENIS, maire.

Etaient présents :
COSTARD Charlotte, DENIS Daniel, DUBOST Jean-François, DUPLESSIS Sophie, GUERARD Roland, LARONCHE Ludovic, LE BARON Stéphane, LEBIGOT Elodie, LECLERC Marie-Joëlle, MABIRE Isabelle, MARDOC François, PAPON Anne-Laure, PLANQUE Yves, POREE Thierry, TRAVERS Rémy.

Etaient absents/excusés : BILLET Anne, CABART Ludovic, FRANKE Véronique (pouvoir donné à LECLERC Marie-Joëlle), MOREL Sophie, (pouvoir donné à MARDOC François).

Secrétaire de séance : DUPLESSIS Sophie

Délibération n°2024-07 : Célébration du 80ème anniversaire de la Libération de Saint-Pierre-Église

L'année 2024 sera marquée par le 80e anniversaire du Débarquement en Normandie. La commune souhaite célébrer cet anniversaire le week-end du 22 et 23 juin 2024.

Le groupe de travail élabore depuis plusieurs mois le programme de ces commémorations, avec en autres :

- Une cérémonie officielle, l'inauguration du square de la liberté devant la bibliothèque, lecture de témoignages par des enfants, défilé de portes drapeaux, des conférences, défilé de véhicules militaires, bal musette, concerts, la visite de la station Erika II et du château…

Dans ce contexte, le Conseil départemental de la Manche accompagnera et soutiendra financièrement des projets qui seront portés sur son territoire par des associations, des établissements publics, des communes et EPCI et des scolaires du territoire de la Manche. La commune a déposé un dossier en décembre dernier.

L'assemblée, à l'unanimité :

- APPROUVE le projet de la commune d'organiser un week-end de célébration du 80ème anniversaire de la Libération de Saint-Pierre-Église.
- AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter les subventions les plus larges possibles, notamment auprès de l'Etat, de la région Normandie, du Département de la Manche, de la Communauté d'Agglomération du Cotentin au titre des fonds de concours.

Extrait certifié conforme,
A Saint-Pierre-Église, le 6 février 2024.

Le Maire,

MAIRIE DE St-PIERRE-ÉGLISE (Manche)

Daniel DENIS